

# Fiche de données de sécurité

OSHA format

Date de révision 04/08/2015

Numéro de révision 1.01

# 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit CALCIUM HARDNESS INDICATOR TABLET

Autres moyens d'identification

Codes produit 4258

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Utilisation comme réactif de laboratoire. Industrial (not for food or food contact use).

Substances chimiques de laboratoire.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LaMotte Company, Inc. 802 Washington Avenue

P.O. Box 329

Chestertown, MD 21620 USA

T 410-778-3100 F 410-778-9748

Numéro d'appel d'urgence

24 Hour Emergency Number (CHEM-TEL):USA, Canada, Puerto Rico 1-800-255-3924 Outside North American Continent (Call collect) 813-248-0585

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Substance ou mélange non classés comme dangereux selon le Système général harmonisé (SGH)

## **APERÇU EN CAS D'URGENCE**

#### Mentions de danger

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200).

Aspect Deep rouge

État physique comprimé ~0.1g (100mg)

Odeur Inodore

#### Conseils de prudence - Prévention

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir hors de portée des enfants.

## Conseils de prudence - Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS D'INGESTION :. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Consulter immédiatement un médecin.

## Mentions de mise en garde - Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

## **Autres dangers**

Peut être nocif en cas d'ingestion. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	Numéro CAS	% massique
Chlorure de potassium	7447-40-7	>98

Ingredients not specifically listed by name are proprietary to the LaMotte Company, registered under the State of New Jersey Trade Secret protection law, assigned the NJTSRN#80100291-5020p, and may be disclosed only in a medical emergency Excipients not listed by name are non-hazardous and proprietary to the manufacturer

## 4. PREMIERS SECOURS

**Premiers secours** 

Contact oculaire EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un

médecin.

Contact avec la peau Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Si les symptômes

persistent, consulter un médecin.

Inhalation EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans

une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, consulter

un médecin.

**Ingestion** Boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin si nécessaire.

<u>Protection individuelle du personnel Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures</u>

<u>de premiers secours</u>
de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés

Water spray, dry chemical, carbon dioxide (CO<sub>2</sub>), or foam.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

# 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Voir section 8. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Précautions pour la protection de

l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises. Voir la Section 12 pour plus

d'informations sur les effets écologiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement**Sweep up in a manner that does not dispurse dust and shovel into suitable containers for

disposal.

Méthodes de nettoyage If local regulations permit, dissolve and rinse to drain with excess water. Après le nettoyage,

rincer les traces à l'eau.

**Date d'émission** 01/06/2015

Date de révision 04/08/2015

# 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

#### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Ne pas goûter ni avaler. Ne pas manger, boire

ou fumer en manipulant ce produit.

#### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.

Conserver hors de la portée des enfants.

**Produits incompatibles** Agents comburants forts.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Paramètres de contrôle

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Chlorure de potassium	=	-	Non établie
7447-40-7			

## Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

Protection de la peau et du corps Wear latex or nitrile gloves.

**Protection respiratoire** Aucun requis sous l'utilisation normale.

Mesures d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter

tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Se laver les mains et le visage avant chaque

pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État physique** comprimé ~0.1g (100mg)

Aspect Deep rouge Odeur Inodore

<u>Propriété</u> <u>Valeurs</u> <u>Remarques • Méthode</u>

pH 6 (1 tablet in 10mL of water)

Point de fusion / point de

congélation
Point / intervalle d'ébullition

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Point d'éclair Sans objet

Taux d'évaporation

Aucune information disponible

Inflammabilité (solide, gaz) Limites d'inflammabilité dans l'air

limites d'inflammabilite dans l'air. Limite supérieure Aucune information disponible

d'inflammabilité:

Pression de vapeur

Densité de vapeur

Limite inférieure d'inflammabilité Aucune information disponible

Aucune information disponible Aucune information disponible Aucune information disponible

Densité

Aucune information disponible

**Date d'émission** 01/06/2015

Date de révision 04/08/2015

Hydrosolubilité Soluble dans l'eau

Solubilité dans d'autres solvants

Coefficient de partage

Température d'auto-inflammabilité
Température de décomposition
Viscosité cinématique
Viscosité dynamique

Aucune information disponible Aucune information disponible

Aucune information disponible

**Autres informations** 

Propriétés explosives

Propriétés comburantes

Point de ramollissement Masse molaire Teneur en COV (%)

Densité Masse volumique apparente Aucune information disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité Stable.

**Polymérisation dangereuse** Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

Conditions à éviter Exposition à l'air ou à l'humidité sur des durées prolongées. Chaleur excessive.

Matières incompatibles Agents comburants forts.

Produits de décomposition

dangereux

May produce the following when heated to decomposition:. Chlore. Potassium Oxides.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

InhalationVoie d'exposition peu probable.Contact oculairePeut provoquer une irritation.Contact avec la peauPeut provoquer une irritation.IngestionPeut être nocif en cas d'ingestion.

Identification des composants

Nom chimique	ETAmél (voie orale)	ETAmél (voie cutanée)	CL50 par inhalation
Chlorure de potassium	= 2600 mg/kg (Rat)	Non établie	Non établie
7447-40-7			

Informations sur les effets toxicologiques

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Chlorure de potassium 7447-40-7	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie

Toxicité chronique Aucun(e) connu(e).

ETAmél (voie orale) 2,645.00 mg/kg

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

	Nom chimique	Toxique pour les algues	Toxique pour les poissons	Daphnia magna (Puce d'eau)
Ī	Chlorure de potassium	2500: 72 h Desmodesmus	750 - 1020: 96 h Pimephales	825: 48 h Daphnia magna mg/L
	7447-40-7	subspicatus mg/L EC50	promelas mg/L LC50 static 1060:	EC50 83: 48 h Daphnia magna
-			96 h Lepomis macrochirus mg/L	mg/L EC50 Static
1			LC50 static	-

Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

# Date d'émission 01/06/2015

**Date de révision** 04/08/2015

#### **Bioaccumulation/accumulation**

Aucune information disponible.

Nom chimique	Log Pow
Chlorure de potassium	Non établie
7447-40-7	

# 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales.

Emballages contaminés

Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales.

Nom chimique	RCRA	RCRA - Critères de classement	RCRA - Déchets de série D	RCRA - Déchets de série U
Chlorure de potassium 7447-40-7	Non établie	-	Non établie	Non établie

Nom chimique	RCRA - Composés organiques halogénés	RCRA - Déchets de série P	RCRA - Déchets de série F	RCRA - Déchets de série K
Chlorure de potassium 7447-40-7	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie

Nom chimique	Statut de déchets dangereux selon l'État de Californie, États-Unis
Chlorure de potassium 7447-40-7	-

# 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT, États-Unis Non réglementé

<u>IATA</u> Non réglementé

IMDG/IMO Non réglementé

# 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

**TSCA** Est conforme DSL/NDSL Est conforme **EINECS/ELINCS** N'est pas conforme N'est pas conforme **ENCS IECSC** Est conforme **KECL** N'est pas conforme **PICCS** Est conforme AICS (Australie) Est conforme

#### Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

Date de révision 04/08/2015

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

## Réglementations fédérales des États-Unis

#### **SARA 313**

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit ne contient aucune substance chimique soumise aux conditions de déclaration de la loi des États-Unis et de l'article 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Chlorure de potassium	Non établie
7447-40-7	

#### Catégories de danger selon SARA

#### 311/312, États-Unis

Danger aigu pour la santéOuiDanger chronique pour la santéNonDanger d'incendieNonDanger de dépressurisation soudaineNonDanger de réactionNon

### CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée au titre de polluants selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (Clean Water Act, 40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Chlorure de potassium 7447-40-7	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie

#### **CERCLA**

Cette matière telle que livrée ne contient aucune substance réglementée au titre de substance dangereuse par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302), ni par la Loi de modification et réautorisation du fonds spécial pour l'environnement des États-Unis (SARA) (40 CFR 355). Des exigences de déclaration spécifiques relatives aux rejets de cette matière peuvent exister au niveau étatique, régional ou local

Nom chimique	Quantités de substances dangereuses à déclarer	CERCLA/SARA (États-Unis), quantité à déclarer	RQ
Chlorure de potassium	-	Non établie	-
7447-40-7			

# Réglementations étatiques des

## États-Unis

#### **Proposition californienne 65**

Ce produit ne contient aucune substance chimique répertoriée par la Proposition 65 de l'État de Californie

produit he contient adedne substance chimique repertonce par la rifoposition do de l'Etat de Gainonne		
Nom chimique	Proposition californienne 65	
Chlorure de potassium	Non établie	
7447-40-7		

## Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Chlorure de potassium	Non établie	Non établie	Non établie
7447-40-7			

#### CPSC (Consumer Product Safety Commission) - Specially Regulated Substances

16. AUTRES INFORMATIONS	

NFPA Danger pour la santé 1 Inflammabilité 0 Instabilité 0 Dangers physiques et chimiques N/A

Danger pour la santé 1 Inflammabilité 0 Stabilité 0



Préparée par Date d'émission Date de révision Regulatory Affairs Department 01/06/2015

04/08/2015

Avis de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette FDS sont correctes d'après l'ensemble de nos connaissances, informations et convictions à la date de sa publication. Les informations données ne constituent que des indications destinées à rendre sûrs la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et la mise sur le marché, et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que la substance spécifique indiquée et peuvent ne pas être valables lorsque ladite substance est utilisée en association avec une autre substance ou dans un procédé quelconques, sauf mention explicite dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité